



Commune de Saint-Saturnin

Principaux enjeux

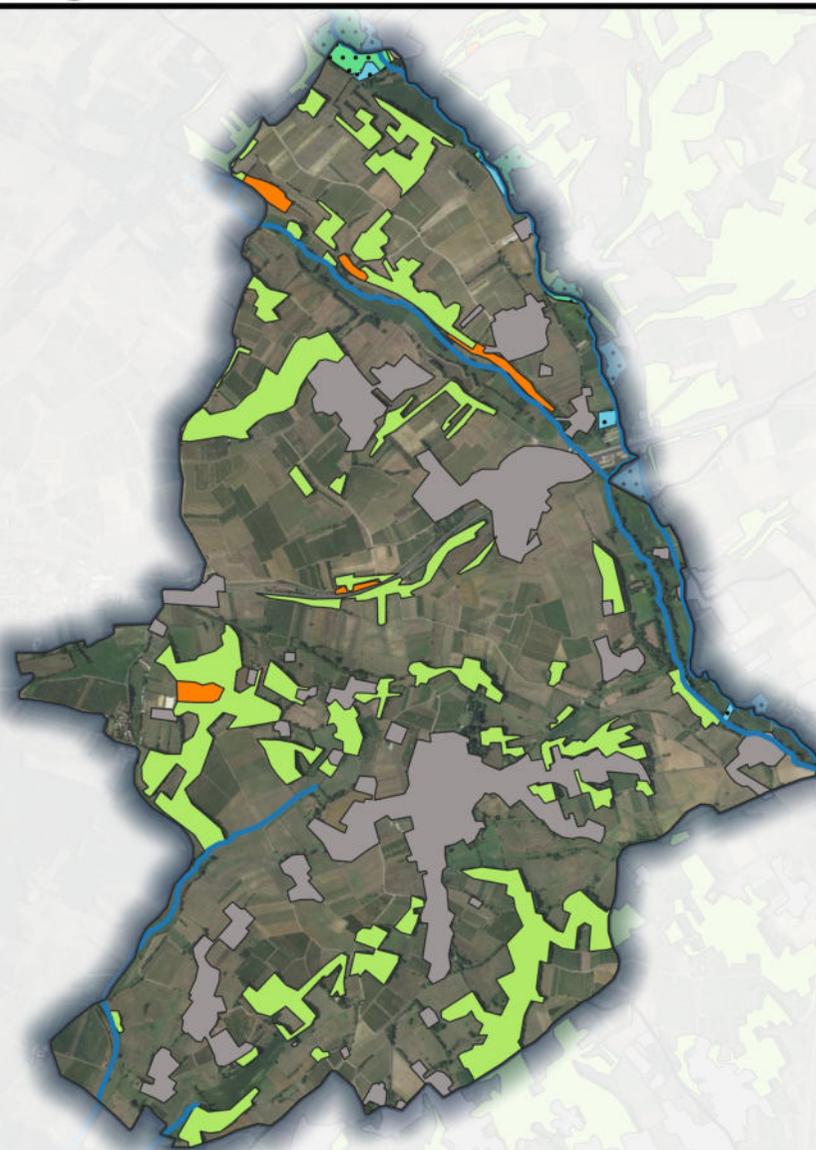
L'Atlas fait apparaître pour la commune de Saint-Saturnin la nécessité de renforcer les corridors biologiques de la Trame verte, les boisements secs s'inscrivant, sur l'ensemble de la commune, dans un continuum boisé reliant deux réservoirs situés sur les communes voisines. Les pelouses font également office de corridor dont la fonctionnalité peut être valorisée, notamment pour les papillons. Faciliter les déplacements de la faune nécessite la réalisation de passages sur les voies de communication, particulièrement la N141, véritable piège pour les mammifères et les oiseaux. Ailleurs, la vallée de la Nouère conserve encore quelques boisements et prairies humides, le lit majeur étant largement investi par les activités agricoles, notamment la maïsiculture.

Propositions d'objectifs prioritaires

- Conserver les habitats remarquables
- Restaurer les continuités écologiques de la trame boisée par la plantation de haies
- Renforcer le corridor pelouses et veiller à la bonne fonctionnalité des secteurs existants
- Préserver et renforcer les habitats de Trame bleue, notamment au niveau des linéaires de végétation rivulaire herbacée
- Aménager des passages faune sur les axes impactants (N141...)
- Engager une politique d'incitation à une agriculture moins polluante

Saint-Saturnin présente un territoire marqué par les cultures, notamment la vigne. Lorsque les pratiques sont respectueuses des cycles biologiques, les parcelles agricoles sont des zones d'accueil pour la flore et la faune sauvage, comme ici l'Ædicnème criard ©Jean-Pierre Sardin



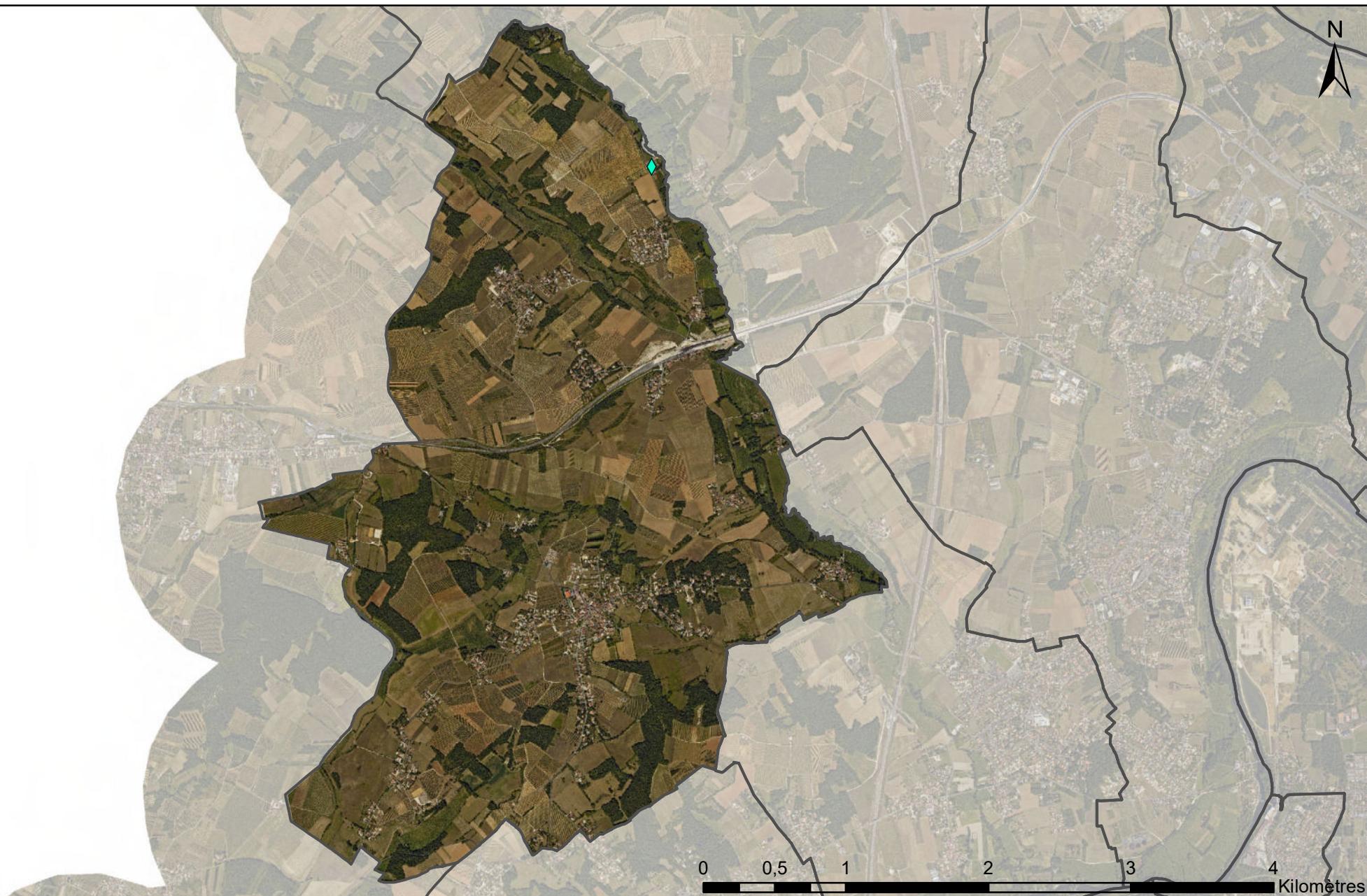


- Limite communale
- Cours d'eau
- Pelouse calcicole
- Zone urbanisée

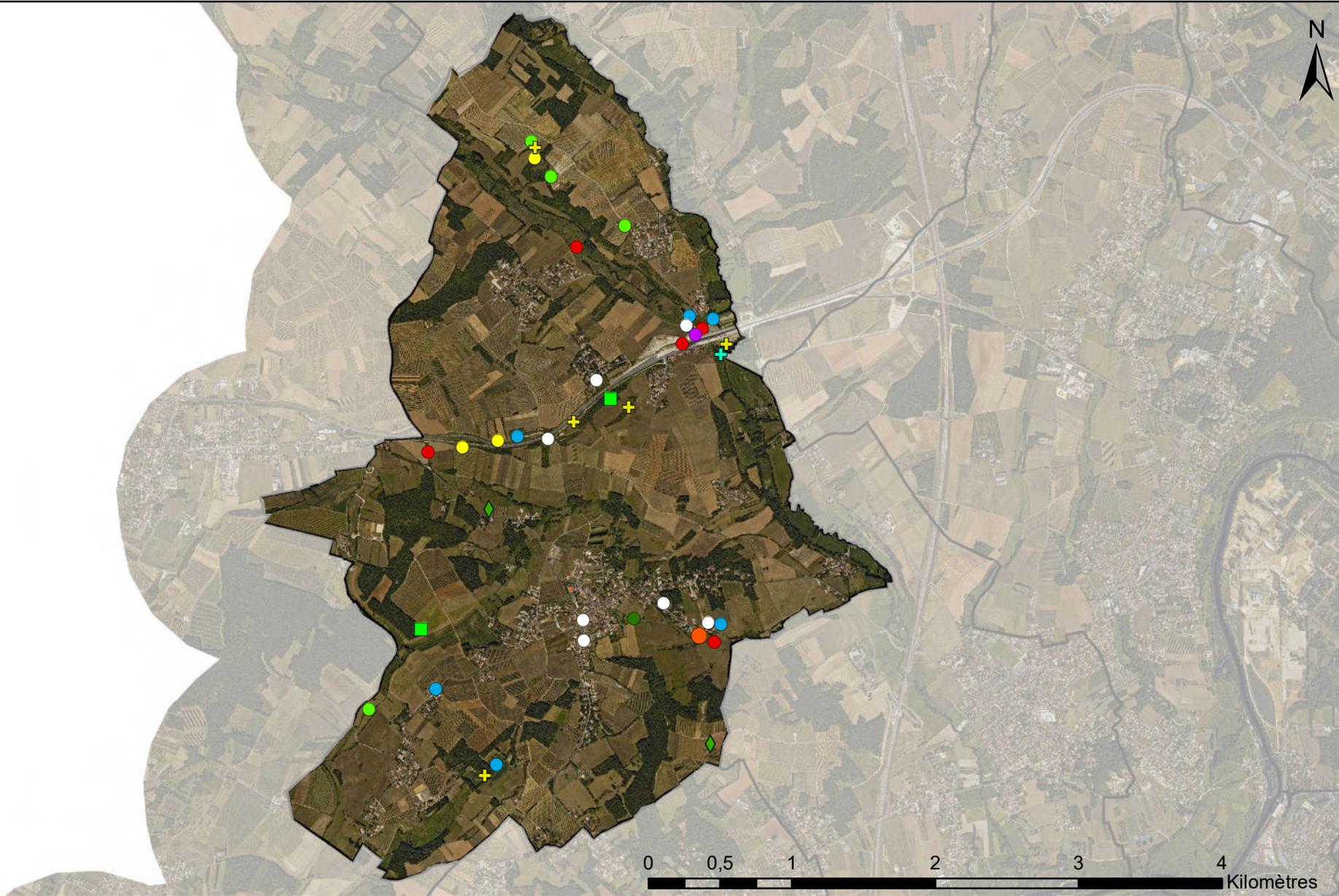
- Carrières et milieux rocheux*
- Carrière
 - Falaise

- Milieux humides*
- Bas-marais alcalin
 - Forêt alluviale
 - Mégaphorbiaie
 - Milieux aquatiques stagnants
 - Phragmitaie
 - Prairie humide atlantique

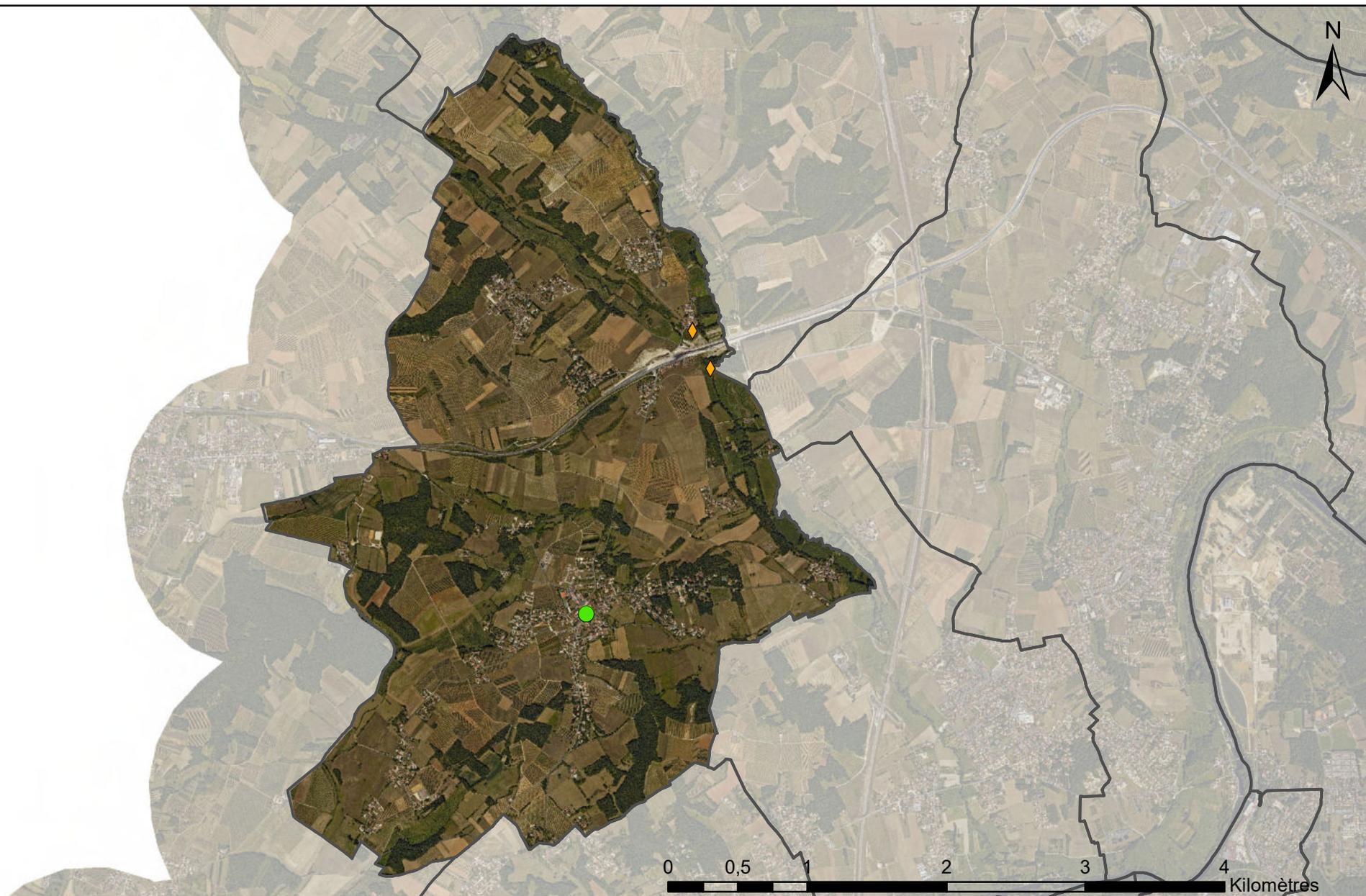
- Boisements*
- Feuillus / mixtes
 - Résineux
 - Lande



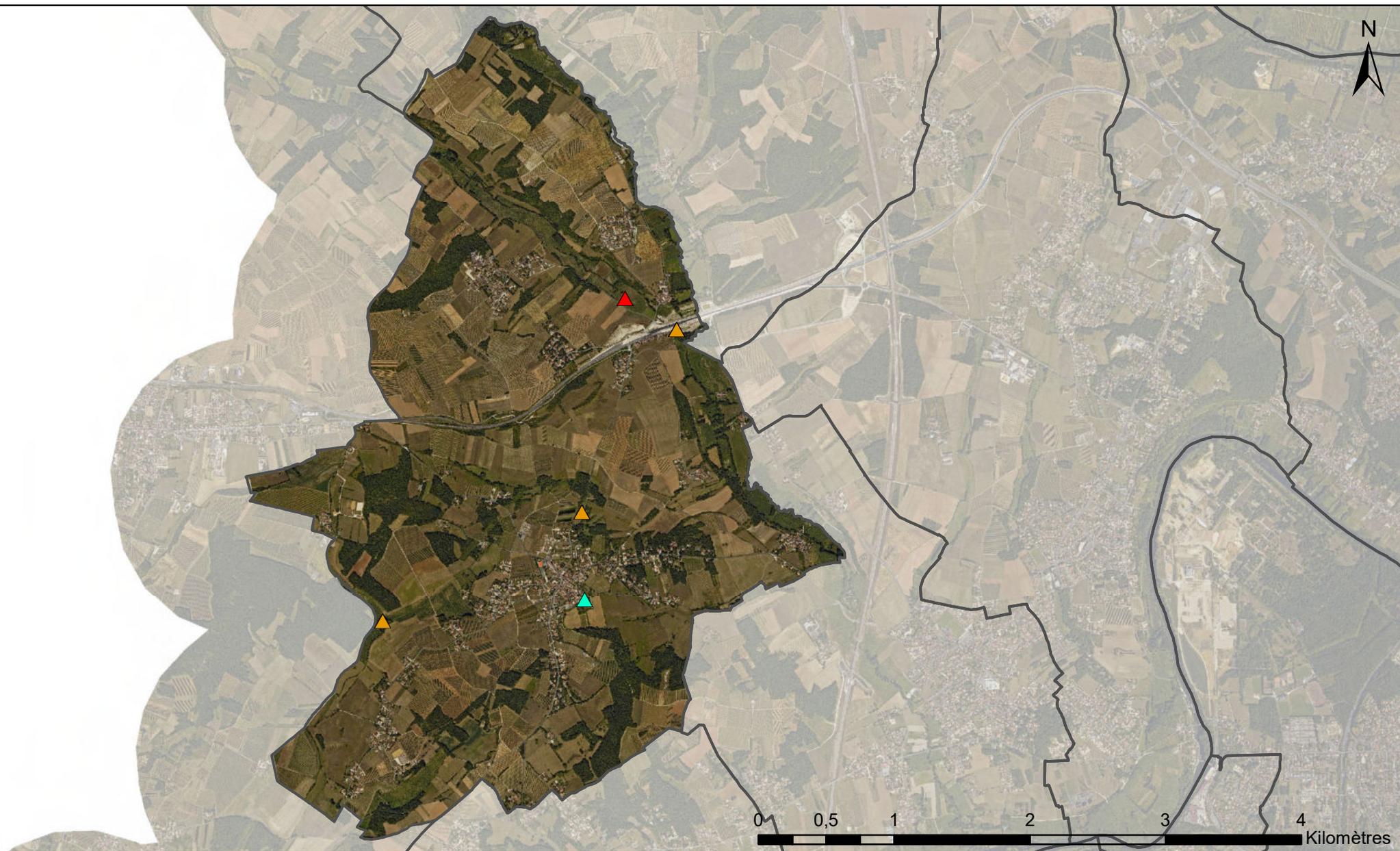
 Limites communales  Murin de Natterer



- | | | | | |
|-------------------------|----------------------|-----------------------|---------------|----------------------|
| Limites communales | Linotte mélodieuse | Cisticole des joncs | Alouette lulu | Tourterelle des bois |
| Martin-pêcheur d'Europe | Chardonneret élégant | Bruant Jaune | Milan noir | |
| Oedicneme criard | Verdier d'Europe | Pie-grièche écorcheur | Serin cini | |

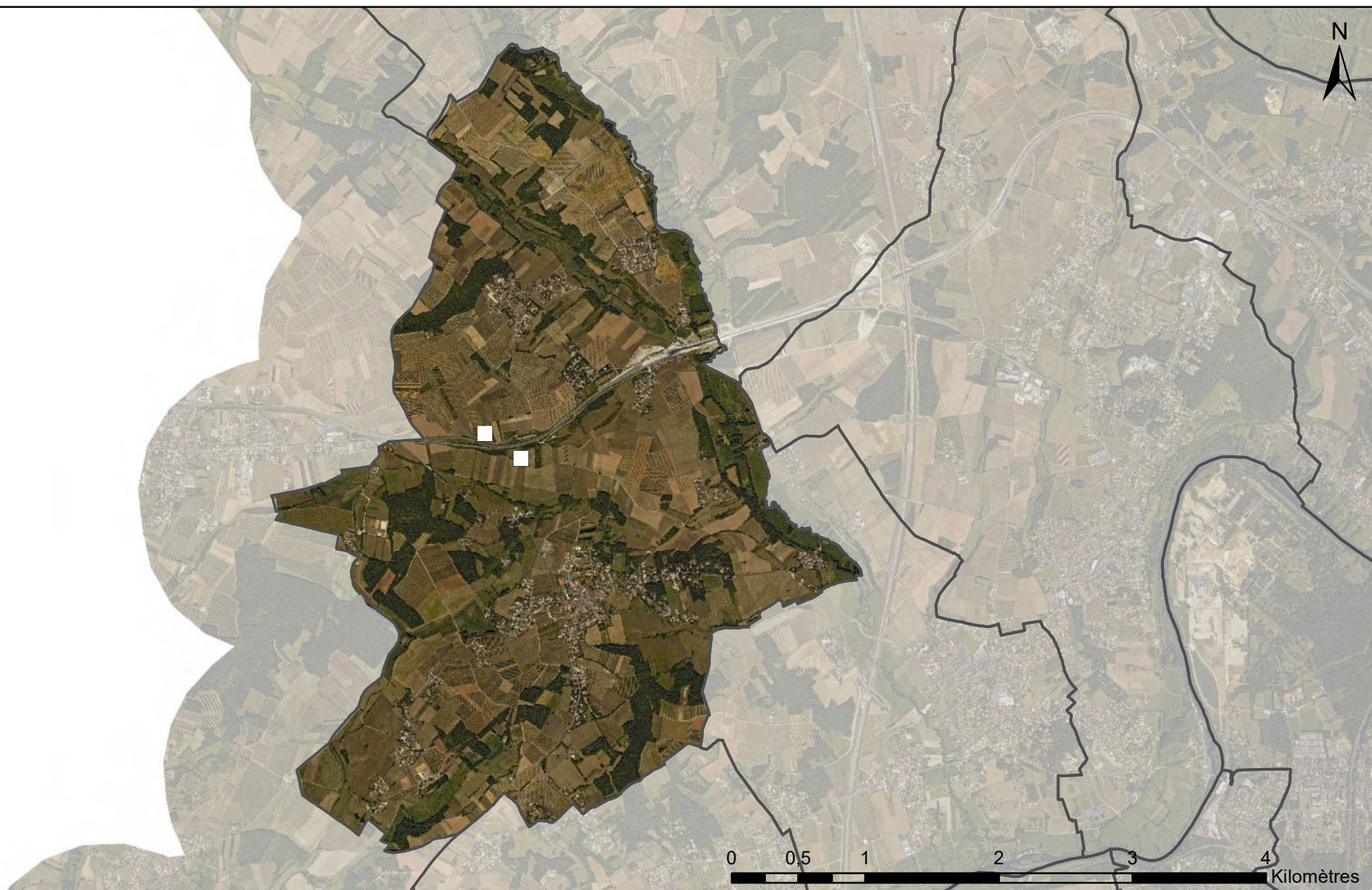


-  Limites communales
-  Couleuvre verte et jaune
-  Lézard des murailles



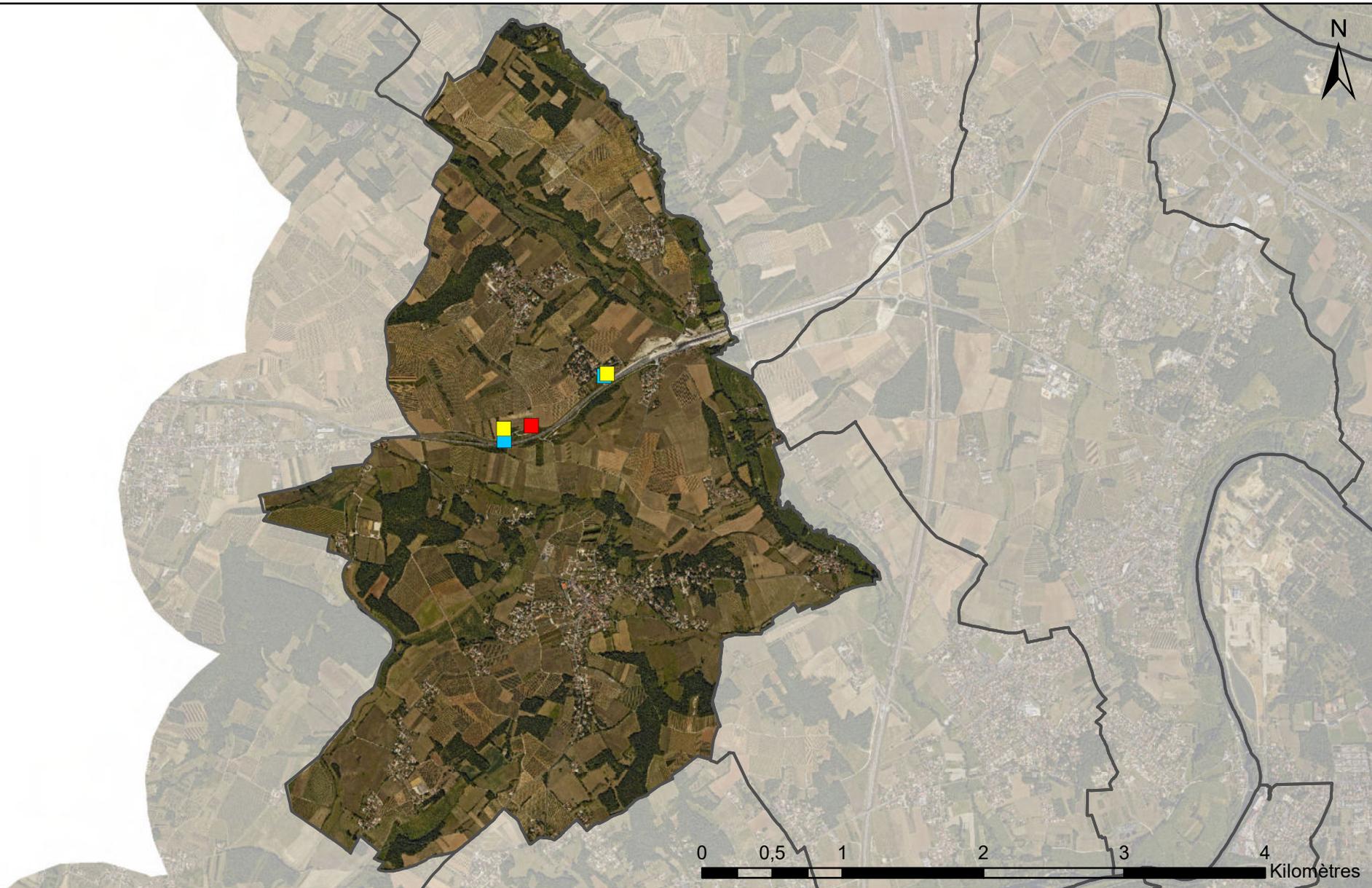
0 0,5 1 2 3 4 Kilomètres

- ▭ Limites communales
- ▲ Grenouille agile
- ▲ Alyte accoucheur
- ▲ Triton marbré



0 0,5 1 2 3 4 Kilomètres

 Limites communales  Oxycordulie à corps fin



-  Limites communales
-  Azuré du serpolet
-  Azuré des cytises
-  Bleu-nacré (Argus bleu-nacré)